

La Chambre de conciliation et d'arbitrage (CCA) du Comité national olympique et sportif du Cameroun vient de rejeter la candidature de Seidou Mbombo Njoya.

C'est un nouveau tournant dans l'élection du président de l'instance faitière du football camerounais.

237actu.com apprend que la CCA a annulé la candidature de Seidou Mbombo Njoya, président sortant de la Fecafoot.

« Saisie par Maboang Kessack, la CCA a annulé "**partiellement**" décision de la commission électorale (du 25 novembre), relative à la publication de la liste des candidatures à l'élection du président de la FECAFOOT, et déboute la décision de la commission de recours de la fédération (du 30 novembre), validant la candidature de Seidou Mbombo Njoya », rapportent nos confrères de **CFOOT**.

Concrètement, la CCA accepte ainsi la requête de Maboang Kessack et annule la candidature de Seidou Mbombo Njoya

« Deux question se dégagent désormais. Seidou va-t-il enfin respecter une décision de la CCA ? Ne se dirige-t-on pas vers une annulation de l'élection qui pourrait aboutir à un nouveau comité de Normalisation ? », S'interroge **CFOOT**.

Les avocats d'Emmanuel Maboang Kessack, avaient introduit un recours où ils demandaient l'annulation de la candidature de Seidou Mbombo Njoya.

Dans un document dont copie était parvenue à notre rédaction, les avocats de Maboang Kessack écrivaient : « **La Commission Electorale de la Fecafoot, en validant la candidature de sieur Mbombo Njoya au poste de Président de la Fecafoot, a violé les textes de la Fecafoot** ».

L'article 51 des Statuts de la Fecafoot intitulé « autres incompatibilités » dispose en son alinéa 4 que « **tout salarié ou employé de la Fecafoot candidat à un poste électif doit préalablement démissionner de ses fonctions au plus tard 03 mois avant le jour final du dépôt des candidatures** », expliquaient les avocats de Maboang Kessack dans leur document.